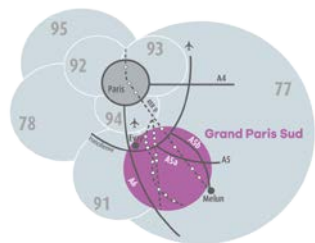


# communiqué de presse

Grand Paris Sud,  
Le 21 septembre 2018

## Quelques chiffres :

- 130 équipements culturels dont 40 gérés par l'agglomération
- 16 salles de spectacle sur le territoire dont 2 scènes nationales
- 17 médiathèques



## CONTACT PRESSE

Jeanne Rebuffat  
01 69 91 57 13  
j.rebuffat@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud  
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -  
Courcouronnes 91054 Évry Cedex



## Grand Paris Sud organise ses Assises de la culture

**Jeudi 27 septembre à 17h au Cirque d'Adrienne à Ris-Orangis, l'agglomération Grand Paris Sud organise le lancement des Assises de la culture.**

« Nous souhaitons engager une démarche fédératrice, innovante et fondatrice de l'identité culturelle de l'agglomération. Il s'agit d'aller au-delà de la simple concertation et de mener une véritable co-construction du schéma directeur culturel avec les acteurs culturels et non culturels du territoire : habitants, élus, villes, ainsi que les partenaires institutionnels », René Réthoré, vice-président en charge de la culture et du patrimoine.

Le Projet de territoire de Grand Paris Sud, adopté en juin 2017, trace les grandes orientations stratégiques de la politique culturelle. Afin de décliner au mieux le projet de territoire en matière culturelle, Grand Paris Sud a lancé fin 2017 un diagnostic de son territoire.

Ces Assises devront permettre de répondre collectivement aux enjeux suivants, issus de la phase de diagnostic :

- Comment favoriser les pratiques culturelles dans leur diversité et l'accès aux équipements et dispositifs culturels ?
- Comment définir l'identité culturelle de Grand Paris Sud ?
- Comment participer au développement équilibré et au rayonnement du territoire ?

« Nous avons la chance de disposer d'un formidable réseau de cent trente lieux de spectacles et de pratiques amateur. Nous devons mettre en convergence ces équipements pour favoriser l'accès de tous les habitants de Grand Paris Sud à la diffusion et à la création culturelle. Les assises de la culture doivent nous permettre de développer cette politique culturelle, à la fois ambitieuse et populaire, en lien étroit avec les 24 communes de l'agglomération », Francis Chouat, Président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud.

**Le site internet [assisesdelaculture.grandparissud.fr](http://assisesdelaculture.grandparissud.fr) est ouvert pour informer sur la démarche, s'inscrire aux différents ateliers mais aussi poser directement des questions ou déposer des contributions.**

### Calendrier des Assises de la culture

- **Lancement le 27 septembre 2018.** Objectif : présenter les éléments issus du diagnostic ainsi que les modalités pratiques et attendus de la démarche de co-construction.
- **8 ateliers d'octobre à décembre 2018.** 8 ateliers « publics » seront organisés (destinés aux acteurs, culturels et non culturels, et aux habitants du territoire) pour faire émerger des propositions d'actions ou de dispositifs en réponse aux enjeux du territoire. Des ateliers internes devront approfondir et étudier la faisabilité des propositions.
- **Clôture en février 2019** à l'occasion d'un grand événement.
- **Rédaction et l'adoption du schéma culturel de Grand Paris Sud de février à juin 2019.**